

# Indication

En médecine, une indication fait référence à un état de santé (domaine thérapeutique) pour lequel une intervention spécifique (produit pharmaceutique, dispositif médical, traitement, procédure) est développée pour soigner, soulager des symptômes, prévenir ou diagnostiquer. L'indication, comme spécifiée dans le « Résumé des caractéristiques du produit » (RCP), détermine les frontières d'une utilisation légale de ce produit pharmaceutique.